



C A N A D A

EMPLOIS CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ

À LONG TERME

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2013
LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des Finances, l'honorable
James M. Flaherty, c.p., député

Le 21 mars 2013





Le texte prononcé fait foi

Le Plan d'action économique du Canada de 2013

Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui le Plan d'action économique du Canada de 2013.

C'est un plan pour l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Le Canada occupe une position enviable parmi les autres pays industrialisés.

Dans l'ensemble, nous avons mieux fait que la plupart des autres pays après la pire récession connue depuis une génération.

Alors que la situation de plusieurs pays amis et partenaires commerciaux demeure précaire, nous sommes bien placés pour prospérer.

Nous avons largement de quoi être fiers.

Aujourd'hui, nous devançons tous les autres pays du G-7 pour :

La création d'emplois et la croissance économique;

La progression des revenus depuis 2006;

Le ratio de la dette au PIB.

Nous faisons partie d'un petit groupe de pays qui bénéficient d'une cote de crédit triple A.

De plus, les titres du gouvernement du Canada sont parmi les investissements les plus recherchés dans le monde.

Cela veut dire que les investisseurs d'ici et d'ailleurs croient dans la capacité du gouvernement de gérer l'économie maintenant et à l'avenir.

En adoptant une vision à long terme et en prenant des mesures énergiques et déterminées chaque fois que cela était nécessaire, nous nous sommes renforcés alors que plusieurs autres pays se sont affaiblis.

Nous devons absolument maintenir le cap.



Soyons clairs : l'avenir présente encore de gros risques.

L'économie mondiale reste fragile.

Et certains de nos plus importants partenaires commerciaux sont parmi les pays les plus mal en point.

Cela rend notre tâche plus difficile.

Par contre, les autres pays savent que le Canada a opté pour la bonne voie et pour le bon plan.

C'est un plan *responsable*, pour l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Nous présentons aujourd'hui un plan d'action qui donne suite à nos réalisations passées.

Il prend appui sur notre réussite.

C'est un plan délibéré et cohérent que nous avons exécuté avec détermination, d'un océan à l'autre.

Ce plan annonce des mesures dans trois domaines importants :

Il met en place la subvention canadienne pour l'emploi, une initiative audacieuse qui transforme la manière dont on assure la formation des travailleurs afin de jumeler les Canadiens aux emplois disponibles;

Il met aussi en place un nouveau plan Chantiers Canada, le plus important investissement fédéral dans la construction de routes, de ponts et de réseaux de transport en commun de toute l'histoire du Canada, y compris pour sa durée;

Enfin, il établit un plan pour aider nos fabricants et les autres entreprises canadiennes à innover afin de soutenir la concurrence mondiale.



La responsabilité financière avant tout

Les familles sont les fondements de toute nation, et le Canada ne fait pas exception à cette règle.

Les mesures contenues dans le Plan d'action économique de 2013 poussent plus loin l'engagement ferme de notre gouvernement envers les familles canadiennes.

Plusieurs mesures que j'annonce aujourd'hui visent à faire du Canada un pays où il est encore plus satisfaisant d'élever une famille, de travailler et de fonder une entreprise.

Toutefois, avant d'aller plus loin, je tiens à clarifier un point.

Il se résume ainsi :

Notre gouvernement est déterminé à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015.

Voilà!

En période d'incertitude économique mondiale, la mesure la plus importante qu'un gouvernement peut prendre pour soutenir la confiance et la croissance, c'est de maintenir une situation budgétaire saine.

Toutes les familles canadiennes savent que lorsque les dépenses sont plus élevées que les revenus, c'est l'avenir de toute la famille qui est menacé.

Et notre gouvernement sait – même si certains en cette Chambre l'ignorent – qu'aucune nation ne peut parvenir à la prospérité à long terme à coups d'emprunts.

Nous ne mettrons pas en péril l'avenir des familles canadiennes.

Nous ne renoncerons pas à notre engagement de créer des emplois et de trouver des emplois aux Canadiens.

Nous ne ferons pas de dépenses irréfléchies.



En fait, le Plan d'action économique de 2013 contient la plus petite augmentation de dépenses discrétionnaires en presque 20 ans.

Nous faisons aussi notre part en examinant nos propres dépenses.

Ainsi, notre plan établit des mesures pour réduire les frais de déplacement et pour mettre fin au double emploi dans des services internes du gouvernement.

Je tiens aussi à être très clair à propos d'une autre chose que le gouvernement n'a pas faite, et qu'il ne fera pas.

Nous ne réduirons pas les transferts, qu'il s'agisse des transferts aux particuliers, des transferts pour les enfants et les aînés ou des transferts aux provinces et aux territoires pour des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation.

En fait, depuis 2006, nous avons accru de près de 50 % le financement pour les soins de santé, l'éducation et d'autres importants services sociaux.

Et le financement de ces importants programmes sociaux continuera d'augmenter année après année, tant que notre gouvernement sera au pouvoir.

Nous n'augmenterons pas les impôts.

Par contre, de nouvelles mesures pour éliminer les échappatoires fiscales garantiront que chacun paie sa juste part.

Nous ne renoncerons pas à l'engagement ferme que nous avons pris en matière de responsabilité budgétaire.

Nous ne rétablirons pas l'équilibre budgétaire sur le dos des familles canadiennes qui travaillent fort ou des personnes dans le besoin.

Mais nous allons bel et bien rétablir l'équilibre budgétaire. Et nous y parviendrons en 2015.



Nous étions prêts pour la tempête

Sir Clifford Sifton, qui était ministre dans le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, a donné un jour un sage conseil qui est toujours pertinent.

Il a écrit un jour à son fils : « En période de prospérité, prépare-toi pour les périodes difficiles ».

En 2006-2007, alors que peu d'observateurs avaient perçu l'étendue des difficultés qui pointaient à l'horizon, nous nous sommes préparés.

Nous avons réduit les impôts des familles et ceux des entreprises qui créent des emplois.

Nous avons réduit la dette de plusieurs milliards de dollars.

Nous avons lancé le plan Chantiers Canada pour moderniser les routes, les ponts et le transport en commun dans les villes et les collectivités partout au Canada.

Et ces décisions ont porté leurs fruits.

En effet, lorsque la crise a frappé, la situation du Canada était bonne par rapport à la situation d'autres pays.

Notre secteur financier est demeuré solide.

Nous avons conservé notre excellente réputation auprès des investisseurs.

En 2009 – aux jours les plus sombres de la récession –, nous avons rapidement adopté des mesures énergiques pour stimuler l'économie.

Nous avons alors injecté 64 milliards de dollars dans l'économie.

Cela aussi a fonctionné.

Le Canada est maintenant reconnu à travers le monde comme un endroit sûr et stable où investir.



Il y a des risques à l'horizon

Monsieur le Président, même si le Canada s'en est bien tiré, nous ne pouvons pas relâcher nos efforts.

Il y a encore des nuages à l'horizon.

L'économie mondiale reste fragile.

La croissance à l'échelle mondiale a ralenti.

Et le Canada n'est pas à l'abri.

Nos voisins du sud et nos partenaires européens sont toujours aux prises avec de graves problèmes économiques.

En Europe – la plus grande économie du monde –, la plupart des pays sont encore en récession et les réformes nécessaires sont incertaines.

Les États-Unis sont aux prises avec une dette écrasante et la reprise est faible.

Par conséquent, la demande pour les exportations canadiennes est inégale.

Pendant ce temps, les économies émergentes deviennent plus fortes et plus concurrentielles.

Au pays, le lourd fardeau de la dette des ménages nous préoccupe.

Et le marché du travail est aux prises avec un défi de taille.

En fait, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne que le tiers de ses membres estiment que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée freine la croissance.



Doter les Canadiens des compétences qui correspondent aux emplois

La Chambre de commerce du Canada est d'avis que la pénurie de compétences est *le principal obstacle* à la réussite de ses membres.

Et je comprends pourquoi.

Au Canada, trop d'emplois sont vacants parce que les employeurs ne trouvent pas les travailleurs qui ont les compétences requises.

Et pendant ce temps, il y a encore trop de Canadiens qui cherchent un emploi.

Comprenez-moi bien : la main-d'œuvre canadienne est l'une des meilleures au monde.

Et notre bilan pour la création d'emplois est enviable.

Non seulement nous avons recouvré tous les emplois perdus au cours de la récession, mais nous en avons créé presque un demi-million de plus.

Cela représente plus de 950 000 emplois depuis le début de la reprise.

Il s'agit, pour la grande majorité, d'emplois de qualité, bien rémunérés et à temps plein dans le secteur privé.

Le nombre de Canadiens qui travaillent à l'heure actuelle est plus élevé qu'à toute autre époque de notre histoire.

Pourtant, j'estime que nous pouvons – et que nous devons – faire mieux.

Au Canada, la formation de nos travailleurs ne correspond pas assez ni aux compétences dont les employeurs ont besoin ni aux emplois disponibles.

Cela se traduit par un chômage plus élevé et une croissance économique plus faible que ce à quoi nous devrions nous attendre.

Si nous n'agissons pas maintenant, ce problème s'aggravera au fil de la reprise.

Sans compter que la situation démographique ne nous favorise pas – la pénurie de compétences ne fera qu'empirer avec le vieillissement de la population.



On pourrait croire que ce problème ne touche que certains secteurs, comme l'énergie, les mines ou la construction ou certaines régions, comme les provinces de l'Ouest, mais ce n'est pas le cas.

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a décrit la situation de cette région en des termes qui correspondent à un problème national naissant.

D'après le Conseil, le marché du travail des provinces de l'Atlantique subit une profonde transformation : le chômage élevé fait place à une inquiétude croissante au sujet du décalage dans les compétences et de la pénurie de travailleurs.

Pour renverser cette tendance, il faut jumeler les besoins des employeurs avec la formation que reçoivent les Canadiens.

Heureusement, grâce à une formation appropriée, nous pouvons nettement réduire ce décalage entre les employeurs et les personnes qui cherchent un emploi.

C'est pourquoi notre gouvernement prend des mesures ambitieuses et innovatrices.

Monsieur le Président, j'annonce aujourd'hui la création de la subvention canadienne pour l'emploi.

Cette subvention transformera la façon dont les Canadiens reçoivent de la formation.

La subvention canadienne pour l'emploi pourra procurer 15 000 \$ ou plus par personne afin que les Canadiens acquièrent les compétences que recherchent les employeurs.

Le gouvernement fédéral versera jusqu'à 5 000 \$.

Pour démontrer le sérieux de son engagement, l'employeur devra verser une somme équivalente.

La province ou le territoire fournira le reste des fonds.

Pour la première fois, grâce à la subvention canadienne pour l'emploi, ce ne sera plus le gouvernement qui dictera les choix de la formation axée sur les compétences.



Ce seront les employeurs et les Canadiens qui veulent travailler, comme cela doit se faire.

Les personnes en recherche d'emploi suivront une formation dans les collèges communautaires, les collèges professionnels, les écoles polytechniques ou les centres de formation des syndicats, par exemple.

Surtout, la nouvelle subvention devrait procurer quelque chose d'essentiel aux Canadiens au chômage ou en situation de sous-emploi : un nouvel emploi ou un meilleur emploi.

Des centaines de milliers de Canadiens profiteront de la subvention canadienne pour l'emploi.

Les ententes sur le marché du travail qui ont été conclues avec les provinces et les territoires arrivent à échéance en 2014.

Nous négocierons de nouvelles ententes axées sur la subvention canadienne pour l'emploi.

L'expérience en cours d'emploi importe tout autant que la formation.

C'est pourquoi j'annonce également aujourd'hui de nouvelles mesures à l'intention des apprentis.

Nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour harmoniser les exigences concernant les apprentis et nous étudierons la possibilité de recourir à des tests pratiques comme méthode d'évaluation.

Surtout, nous veillerons à ce que les contrats et le financement du gouvernement pour les travaux d'infrastructure et d'entretien favorisent l'embauche d'apprentis.

Par exemple, nous sommes en train de renouveler les ententes sur l'Investissement dans le logement abordable avec les provinces et les territoires.

En encourageant le recours aux apprentis, ces ententes aideront à former de jeunes Canadiens dans des métiers spécialisés.

Grâce aux fonds provenant de ces programmes, par exemple, l'organisme Habitat pour l'humanité a donné une formation dans les métiers spécialisés à des milliers d'étudiants de niveau secondaire et collégial.



Nous prenons également des mesures afin de favoriser les occasions de travailler pour tous les Canadiens.

Trop souvent, les jeunes Canadiens font des choix d'études sans avoir en main une information de qualité et à jour.

Nous investirons pour qu'ils connaissent dès le départ les domaines où la demande est forte.

Ils pourront ensuite faire des choix éclairés qui se traduiront par des emplois enrichissants et bien rémunérés dans leur domaine d'études.

Nous investissons également 70 millions de dollars sur trois ans pour soutenir 5 000 nouveaux stages rémunérés afin que les récents diplômés de niveau postsecondaire puissent acquérir une précieuse expérience de travail.

Ces nouvelles initiatives, et d'autres qui sont annoncées aujourd'hui, s'appuient sur notre engagement envers les jeunes Canadiens.

En 2011, nous avons rendu plus accessibles les prêts et les subventions pour les études. Plus de 500 000 étudiants profitent de ces programmes à l'heure actuelle.

Dans le budget de l'an dernier, nous avons consacré 50 millions de dollars sur deux ans à la Stratégie emploi jeunesse.

Des dizaines de milliers de jeunes Canadiens ont pu acquérir l'expérience de travail et la formation axée sur les compétences dont ils avaient besoin pour réussir sur le marché du travail.

En améliorant les possibilités dans le domaine des études et de la formation axée sur les compétences, nous aiderons le Canada à relever le défi de la concurrence.

Par contre, même ces mesures ne suffiront pas. Nous devons aussi nous tourner vers le reste du monde.



C'est pourquoi nous continuerons de réformer notre système d'immigration, afin que :

Le Canada soit la destination de choix des travailleurs qualifiés du monde entier;

Les jeunes les plus prometteurs qui viennent ici pour étudier puissent ensuite rester et « tester le Canada »;

Les immigrants potentiels qui ont les bonnes compétences puissent entrer au Canada plus rapidement;

Les nouveaux Canadiens s'intègrent rapidement, en plus de trouver un bon emploi et de le conserver ou de lancer une entreprise profitable qui ajoute à la prospérité du Canada.

Nous mettrons également en place des mesures pour que les Premières Nations puissent profiter pleinement des possibilités économiques.

Nous travaillerons avec les Premières Nations pour améliorer le programme d'aide au revenu dans les réserves afin que les jeunes bénéficiaires aient les incitatifs nécessaires pour obtenir un emploi.

Nous continuerons aussi de travailler avec les Premières Nations pour élaborer une loi sur l'éducation des Premières Nations.

En outre, certaines mesures annoncées aujourd'hui aideront davantage les Canadiens handicapés à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour participer activement au marché du travail.

Lord Tweedsmuir, un ancien gouverneur général, a déclaré un jour que le Canada était un pays de ponts.

Notre gouvernement est déterminé à construire ces ponts :

Entre les employeurs et ceux et celles qui cherchent un emploi;

Entre les immigrants qualifiés et les possibilités qu'offre le Canada;

Entre les Canadiens qui travaillent fort et la prospérité à long terme.



Financement à long terme de l'infrastructure pour la prospérité à long terme

Nous sommes également déterminés à construire des ponts d'un autre genre, comme ceux qui aident à désengorger nos grandes villes. Comme le nouveau pont sur le fleuve Saint-Laurent, y compris le pont-jetée entre l'île des Sœurs et l'île de Montréal,

comme ceux qui élargissent nos échanges commerciaux, comme le nouveau passage international de Windsor-Detroit,

comme ceux qui préservent les liens essentiels dans les collectivités, tels que l'échangeur Fairview entre Bedford et Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Évidemment, les ponts ne sont qu'un élément parmi d'autres.

Partout au pays, les routes, les pistes d'aéroport, les centres communautaires et les trains de banlieue sont essentiels au bien-être des familles canadiennes.

L'infrastructure crée des emplois, soutient le commerce et alimente la croissance économique.

L'infrastructure stimule la productivité et contribue à la prospérité à long terme.

Nous avons beaucoup fait – plus que tout autre gouvernement fédéral, en réalité – pour appuyer le renouvellement de l'infrastructure, mais la tâche est loin d'être terminée.

C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui un autre grand pas pour renforcer nos collectivités.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer la création du nouveau plan Chantiers Canada, le plus important engagement fédéral à long terme dans l'infrastructure, de toute l'histoire du Canada.

Nous consacrerons 53,5 milliards de dollars sur 10 ans aux infrastructures provinciales, territoriales et municipales.



Ce nouveau plan comporte trois volets :

Le **Fonds d'amélioration des collectivités**, qui versera plus de 32 milliards de dollars aux municipalités pour l'aménagement de routes, le transport en commun et des installations récréatives, par exemple.

Le nouveau fonds englobe le Fonds de la taxe sur l'essence et le remboursement supplémentaire de TPS pour les municipalités.

Le nom de ce fonds indique désormais son réel objectif : améliorer les collectivités canadiennes.

En réponse à une suggestion de la Fédération canadienne des municipalités, le volet du Fonds de la taxe sur l'essence sera indexé et augmentera donc au fil du temps.

Le second volet est le **Fonds Chantiers Canada**, qui consacrera 14 milliards de dollars à de grands projets partout au pays.

Le troisième volet est le **Fonds PPP Canada**, qui fournira 1,25 milliard de dollars pour continuer d'appuyer de nouvelles façons de réaliser des projets d'infrastructure plus rapidement et de mieux utiliser l'argent des Canadiens.

Tous les projets du plan Chantiers Canada dont le coût en capital est de plus de 100 millions de dollars seront évalués pour déterminer s'il serait avantageux de les réaliser en mode PPP.

Un financement additionnel de 6 milliards de dollars sera accordé aux provinces, aux territoires et aux municipalités en vertu des programmes d'infrastructure existants, au cours de 2014-2015 et après.

Cette mesure permettra d'optimiser chaque dollar de l'argent des contribuables que nous dépenserons.



Fabrication et innovation

Malgré les mesures que je viens d'annoncer, un fait incontournable demeure, Monsieur le Président :

À eux seuls, les gouvernements ne peuvent pas créer la prospérité.

L'ancien premier ministre Arthur Meighen en était conscient lorsqu'il a déclaré :

« L'énergie, la foi et le travail sont les seules armes avec lesquelles une personne, une famille ou un pays peut affronter l'avenir ».

C'est en effet à l'énergie et au travail des particuliers et des familles du Canada que notre pays doit sa grandeur.

Sans oublier leur foi.

La foi en leurs propres rêves, en leur capacité de s'organiser et en leurs habiletés.

La foi dans le fait que leur gouvernement sera un partenaire discret et silencieux dans leur entreprise,

et non un adversaire qui les domine et profite d'eux à chaque occasion.

Malheureusement, ce ne sont pas tous les gouvernements canadiens qui ont respecté ce principe.

Mais le nôtre, oui.

Notre gouvernement comprend que c'est en abaissant les barrières avec les entreprises, et non en les élevant, que l'on crée des emplois et la croissance.

C'est en allégeant le fardeau des fabricants que nous leur venons en aide.

C'est pour cela que nous avons fait du Canada le pays du G-7 où le fardeau fiscal sur les nouveaux investissements des entreprises est le moins élevé.

Et c'est pour cela que nous avons adopté des allègements d'impôt qui incitent les fabricants à investir dans de nouvelles machines...

en vue de doter le Canada de véritables outils du 21^e siècle.



Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui la prolongation de la déduction pour amortissement accéléré.

Cette mesure amènera des allégements d'impôt de 1,4 milliard de dollars pour les entreprises de fabrication qui investissent dans des machines et du matériel modernes.

Les entreprises de partout au pays pourront ainsi améliorer leur productivité et leur capacité de soutenir la concurrence mondiale.

Plus de 25 000 entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation se sont prévenues de cette initiative depuis son lancement en 2007.

Cela a permis à des entreprises comme Armo-Tool Limited, de London, en Ontario, d'acheter du matériel neuf grâce auquel les ventes et l'emploi ont pu revenir aux sommets d'avant.

Nous soutenons aussi les fabricants canadiens en investissant d'importantes sommes dans des secteurs clés comme l'aérospatiale, les forêts et l'approvisionnement militaire.

Dans le cas de l'approvisionnement militaire, les entreprises canadiennes feront partie de tout projet de construction de matériel.

Bien que le secteur de la fabrication soit déterminant pour notre avenir, les petites entreprises sont le moteur de l'économie canadienne.

Notre gouvernement reconnaît l'importante contribution de ces entrepreneurs et de ceux qui ont le goût du risque.

En réponse à la suggestion de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, nous allons prolonger d'un an le crédit provisoire à l'embauche pour les petites entreprises et en élargir la portée.

Cette mesure aidera les petites entreprises à prendre de l'expansion et à créer des emplois.



Commerce et capital de risque

Nos échanges commerciaux s'effectuent en bonne partie avec les États-Unis.

Pour que le Canada soit prospère, il faut que les gens, les marchandises et les services puissent traverser la frontière.

C'est pourquoi notre gouvernement continuera de mettre en œuvre le Plan d'action Par-delà la frontière, afin que les échanges commerciaux avec les États-Unis continuent de circuler normalement.

Nous avons également déployé d'importants efforts pour stimuler le commerce avec d'autres pays.

Nous avons signé des accords de libre-échange avec neuf pays depuis 2006 et nous négocions présentement avec plusieurs autres, y compris les membres de l'Union européenne et les pays du Partenariat transpacifique.

Bon nombre de nouvelles sociétés canadiennes innovatrices dépendent du capital de risque pour financer leur expansion, et ce capital est rare dans notre pays.

Surtout depuis la crise économique.

Cela signifie que des entreprises qui ont de bonnes idées et un bon potentiel de croissance ont souvent de la difficulté à mener leurs projets à terme.

C'est pourquoi le premier ministre et moi sommes allés à Montréal en janvier afin d'annoncer la création du Plan d'action pour le capital de risque.

Les mesures annoncées dans le budget d'aujourd'hui feront progresser ce plan afin que les innovateurs canadiens obtiennent le capital de risque dont ils ont besoin.

Et justement, à propos d'innovateurs, les Canadiens sont parmi les meilleurs au monde.

Mais nous devons redoubler d'efforts pour que les nouvelles idées soient commercialisées et deviennent des produits concrets sur le marché.

À cette fin, nous annonçons aujourd'hui une série de mesures pour soutenir la recherche, créer des partenariats et accroître la collaboration entre les institutions de recherche et nos entrepreneurs.



En réponse à la recommandation de l'Association des universités et collèges du Canada, nous accorderons 225 millions de dollars pour moderniser des installations de recherche postsecondaire partout au pays.

Nous investirons aussi 165 millions de dollars de plus dans la recherche génomique, par exemple.

Des impôts bas et équitables pour tous

Malgré les problèmes économiques auxquels notre gouvernement a été confronté, nous avons fait le maximum pour maintenir des impôts bas pour tous les Canadiens.

En fait, notre gouvernement a adopté plus de 150 mesures d'allègement d'impôt depuis 2006.

C'est pourquoi une famille type de quatre personnes économise maintenant plus de 3 200 \$ en impôt chaque année.

Nous avons instauré le fractionnement du revenu de pension, notamment pour les aînés.

Nous avons établi la Prestation fiscale pour le revenu de travail, dont l'acronyme anglais rappelle le nom de ma circonscription : WHITBY.

Cette prestation encourage ceux qui le peuvent à trouver un emploi au lieu qu'ils continuent à vivre de l'aide sociale.

Le fardeau fiscal de tous les Canadiens est maintenant à son niveau le plus faible depuis 50 ans

et plus de 8 millions de Canadiens ont ouvert des comptes d'épargne libre d'impôt.

L'équité fiscale est importante pour les Canadiens ordinaires qui travaillent fort.

Ils savent que si chacun paie sa juste part, nous pourrons maintenir des impôts bas pour tous.

C'est pourquoi nous prenons aujourd'hui d'autres mesures pour éliminer des échappatoires fiscales.



Certaines de ces échappatoires ont des noms bizarres, comme les « dispositions artificielles » et les « opérations de requalification ».

Il s'agit d'opérations structurées complexes qui ont permis à un petit nombre de ne pas payer leur juste part d'impôt.

Nous mettons en place de nouvelles mesures pour contrer l'évasion fiscale et les stratagèmes d'évitement fiscal agressif afin de garder les impôts bas pour les familles canadiennes, ces familles qui travaillent sans relâche, qui suivent les règles et qui paient leurs impôts.

Prochaines étapes : Emplois, croissance et prospérité à long terme

Au cours des sept dernières années, j'ai pu observer le Canada sous son meilleur jour,

et cela, en période de prospérité comme dans les temps difficiles.

Chacune de ces années, j'ai été impressionné plusieurs fois par les gens de ce grand pays :

Par leur éthique de travail;

Par leur ingéniosité;

Par leur force de caractère.

Quiconque prétendrait que l'avenir appartient à tel ou tel pays serait bien prétentieux.

Nul ne connaît l'avenir.

Mais, pour ma part, je dirai ceci :

Les sept dernières années ont été celles du Canada.

La preuve en est faite.

Notre économie a bien résisté, et nous pouvons tous en être fiers.

J'ajouterais ceci : l'avenir économique du Canada est prometteur.

Il n'y a aucun doute que nous devrons surmonter des difficultés.



Quiconque jette un regard sur le monde partagera cet avis.

Mais le plan que je viens de présenter, – le Plan d'action économique du Canada de 2013 – propose une vision claire qui a résisté à l'épreuve du temps.

Alors que d'autres ont hésité, nous avons résolument maintenu le cap.

Aujourd'hui, nous allons de l'avant avec ce plan responsable.

Nous faisons route vers cet avenir prometteur.

Grâce à ce plan, notre gouvernement renouvelle son engagement envers les Canadiens :

Son engagement de soutenir l'emploi;

Son engagement de favoriser la prospérité à long terme.

Et cela, pour tous les Canadiens.